

Sujet : [INTERNET] Enquête publique RD14A Hettange-Grande

De : Didier Vanspranghe

Date : 12/04/2024 15:28

Pour : pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr

Concerne: Projet aménagement RD14A – Enquête publique

De la part de: Didier Vanspranghe,

(riverain futur rond-point de la RD14A)

Suite à notre rencontre avec M.Jean-Claude Boulay durant sa permanence en mairie d'Hettange-Grande, vous trouverez ci-dessous nos remarques et observations relatives à ce projet d'aménagement:

Constat : La RD14A est particulièrement accidentogène et bruyante. Son tracé, le manque de visibilité, les vitesses excessives et sa proximité avec les habitations nécessitent affectivement des travaux de réaménagement afin d'en sécuriser l'utilisation et préserver le cadre de vie et la tranquillité des riverains. De nombreux accidents, dont certains mortels se sont produits sur cette route. Le passage de véhicules bruyant en vitesse excessives est courant. En particulier, le passage de nombreuses motos à l'échappement sûrement hors-normes et dont la vitesse doit parfois frôler les 200km/h représente un danger et une nuisance certaine pour les riverains et autres usagers.

Observations ; Sur base du projet tel que présenté en mairie, nous pouvons émettre les observations suivantes :

-L'installation des deux rond-points et le lissage potentiel des courbes sont des avancées certaines en terme de sécurité. En éloignant les voies de circulation des riverains et en limitant la vitesse des véhicules à leurs abords, la situation ne peut que s'améliorer. Il conviendrait également d'installer coté habitation un mur anti-bruit et/ou un monticule de terre qui permettrait d'isoler la zone d'habitation de la zone de circulation. Un système de contrôle de vitesse entre les deux rond-points pourrait compléter le dispositif.

-Le busage et comblement du fossé existant le long de la RD14 me paraît être un élément important de sécurité au vu du nombre de véhicule qui finissent sur le « dos » dans ce dernier et permettrait de mettre fin aux nuisances olfactives générées (mauvaises odeurs qui peuvent être particulièrement fortes et persistantes en provenance des eaux stagnants dans le fossé). Cet aménagement pourrait aussi inclure l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques aériennes existantes le long de la RD14A à moindre coût.

En restant à votre disposition si nécessaire.

Cordialement,

Didier Vanspranghe

